



Association Syndicale Libre
° Syndicat du domaine de Valcros °
Rond-point de Valcros
83250 La Londe les Maures
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 07 juillet 2022
Sur exercice 2021 clos au 31-12-2021

PROCES VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le jeudi 07 juillet 2022 à 17h au rond-point de Valcros. Sur convocation régulièrement notifiée par le Président.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour notifié aux membres conformément aux dispositions des statuts et de l'ordonnance du 01/07/2004

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les membres ainsi que leurs mandataires dès leur entrée en séance.

Il ressort que : 28 membres sur 29

Totalisant 3.594.070 tantièmes sur 3.655.498
Etaient présents ou régulièrement représentés.

Etaient présents :	22	membres sur 29	totalisant 3.199.565 tantièmes sur 3.655.498
Etaient représentés :	6	membres sur 29	totalisant 394.505 tantièmes sur 3.655.498
Etaient absents :	1	membre sur 29	totalisant 61.428 tantièmes sur 3.655.498

Présents en début de séance :

ASL La Galinette (529134) - ASL Les Hameaux de Valcros (65437) - (ASL La Pinède du lac (136383) - ASL les Mas de la Chesnaie (151859) - ASL Bellevue (76166) - ASL Les collines bleues est (36770) - ASL Les collines bleues ouest (33680) - ASL Les Corniches du Golf (103624) -- ASL Les Balcons de l'Alicastre (76842) - ASL La Vallée Bleue (8480) - ASL Le Puits (135943) - ASL Les jardins de la Vernatelle (29064) - SA du Golf de Valcros (515200) - ASL La colline aux amandiers (98934) - ASL Le Belvédère (135390) - ASL Les Chênes (72610) ASL Le Roucas (190009) - ASL Le cros Maravanne (162692) - ASL Le Mouneiret (85742) - ASL Cardelina (122664) - ASL Rigau-millaou (142532) - SA Domaine de Valcros (290410).

Représentés en début de séance :

ASL les Hameaux de l'Alicastre (64799) JC Liscoët - Le Baron perché (9091) Ph. Boland - Les hauts de Valcros (22365) Country-club (132896) Ch. De Guitaut - ASL Les Bas de la Vernatelle (14400) Mr Arnoux - ASL Les Adrêts (150954) (Mr Denizot).

Absents n'ayant pas envoyé de pouvoir :

ASL Les hauts de la Vernatelle (61428) .

Le quorum étant de 1.827.749 tantièmes, avec 28 membres présents et représentés totalisant 3.594.070 tantièmes l'assemblée peut valablement délibérer.

1-) Approbation du PV de l'AGO DU 26 juillet 2021 sur exercice 2020

L'assemblée générale approuve le Procès-verbal à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes.

2-) Election du Président de Séance de cette assemblée

Candidat de droit : Mr Philippe BOLAND

L'assemblée générale désigne Mr Philippe BOLAND en qualité de Président de séance, à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes

3-) Election du ou des scrutateurs de cette assemblée

Candidats : Mrs Didier GALARD, Philippe MASURIER

L'assemblée générale désigne Mrs Didier GALARD et Philippe MASURIER en qualité de scrutateurs de séance, à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes.

4-) Election du Secrétaire de Séance de cette assemblée

Candidat : Mr Jean-claude LISCOËT

L'assemblée générale désigne Mr Jean-claude LISCOËT en qualité de Secrétaire de séance, à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes

5-) Compte rendu d'activité exercice 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le Président a exposé en détails l'activité du bureau et répondu aux questions suscitées par ce rapport, aucun vote sur ce point.

6-) Approbation des comptes

L'assemblée générale après le rapport du Trésorier approuve les comptes arrêtés au 31/12/2021 suivant le relevé général des dépenses, la situation de trésorerie, l'état des dettes et créances, compte de recettes et dépenses (pièces jointes à la convocation), à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes

7-) Quitus au bureau pour l'exercice 2021

L'assemblée générale donne quitus au bureau pour la gestion de l'exercice 2021 à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes

8-) Examen et approbation du budget prévisionnel

L'assemblée générale après les explications du trésorier approuve le budget prévisionnel pour l'exercice comptable du 01/01/22 au 31/12/2022 d'un montant de 14.600€ (pièce jointe à la convocation) à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes

9-) Nouveau calcul des points voix pour les ASL Rive Gauche

Pour faire suite à la réunion d'information tenue avec les ASL de rive gauche, il est proposé de retenir par soucis d'équité le même mode de calcul que sur rive droite, les simulations qui ont été faites laissent apparaître une modification financière minime faisant varier la valeur du point voix(Tantième) entre 0.00438€ et 0.00371€ la quasi-totalité des Présidents d'ASL présents lors de la réunion d'information ont acceptés cette modification il nous reste à la valider en appliquant la règle d'une majorité des deux tiers des présents ou représentés (soit 2.396.047 Tantièmes)

L'assemblée générale approuve ce nouveau mode de calcul à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes.

10-) Transmission de documents par courriers électroniques.

Comme le permet les différentes ordonnances et décrets votés depuis l'urgence sanitaire, l'ASL du domaine de Valcros envoie aux membres par courrier électroniques tous les courriers et convocations aux AGO et AGE : Elles comprennent l'indication des : jour, heure, lieu et objet des séances. Elles sont adressées aux Membres de l'ASL Le Domaine de Valcros ou à leurs représentants, aux adresses E-mail qu'ils ont fait connaître avec demande d'accusé de lecture. L'ensemble des documents devant accompagner la convocation seront également mis en accès pour tous sur le site Web de l'association <https://asl-domaine-valcros.fr/>. Sur la page

« Documents »

L'assemblée générale approuve ce nouveau moyen de communication à l'unanimité des présents et représentés par 3.594.070 tantièmes.

11-) Uniformisation sur les règles d'autorisations de brûler des particuliers entre rive Gauche et rive droite.

L'ASL rive droite au nom des ASL la composant demande que l'interdiction de brûler appliquée aux particuliers soit étendue aux ASL de rive gauche soit du 1^{er} janvier au 31 décembre

L'assemblée générale approuve cette résolution à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention (les Corniches du golf (103624)) soit 3.490.446 tantièmes.

12 -) Questions diverses

- Le bureau informe les adhérents qu'en revoyant les contrats d'assurance il s'est aperçu n'avoir aucun contrat pour pouvoir être assisté d'un avocat, il a pris la décision de souscrire un tel contrat.
- En réponse à plusieurs questions sur les procédures en cas d'incendie sur le domaine. Le syndicat estimant n'avoir aucune compétence sur le sujet, s'en réfère aux procédures définies par la Mairie qui elle-même les attachent à celles éditées par la préfecture du Var, ces éléments seront donnés à titre d'information sur le site informatique du syndicat.
Mme Schatzkine première adjointe de la mairie qui était présente confirme ces directives, la possibilité de tenir une réunion sur ce sujet est retenue.
- Le Propriétaire du domaine de Valcros, explique que compte tenu des incivilités faites sur le terrain où sont entreposés les containers du tri sélectif qui sont situé en bas de la Galinette, il va demander que ce ramassage soit supprimé à cet endroit.

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale du syndicat du domaine de Valcros terminée.

Le Président

Philippe BOLAND

Le Secrétaire

Jean-claude LISCOËT

Les assesseurs

Didier GALARD
Philippe MASURIER